

Modalités de l'Appel Projets Inter-laboratoires FIL - 2018/2020

Objectifs

L'objectif principal des projets transversaux est de favoriser les collaborations inter-laboratoires de la Fédération et du site de Lyon - Saint-Etienne.

Ces collaborations peuvent avoir de nombreuses formes : plateforme matérielle, développement logiciel commun, projet scientifique exploratoire, organisation d'une manifestation scientifique, écriture d'un ouvrage, etc. Ces projets seront évalués par rapport à leurs intérêts scientifiques et son caractère structurant au sein de la Fédération. Ils doivent également s'inscrire dans le projet scientifique d'un ou plusieurs thèmes de la Fédération. Une justification courte pour tous ces éléments est demandée dans le dossier que nous souhaitons le plus léger possible.

Pour cet objectif, la Fédération propose donc un support financier sur deux ans.

Quelques contraintes administratives existent cependant :

- le projet doit être porté et soutenu par au moins 2 laboratoires du site Lyon - Saint-Etienne ;
- étant donné le faible montant du financement proposé, celui-ci ne peut servir qu'à du fonctionnement ou de l'équipement (les gratifications de stage de Master Recherche étant considérées comme du fonctionnement) ;
- nous ne demandons pas de lettre de soutien des responsables des thèmes concernés pour le dépôt d'un projet. Cependant, n'hésitez pas à les tenir informés et à interagir avec eux pour la constitution de votre projet.

Informations pratiques

Un canevas de dossier à remplir accompagne ce document.

Le calendrier prévu pour l'appel 2018 est le suivant :

- lancement de l'appel : 11 octobre 2017
- date limite pour la réception des projets : 17 novembre 2017 (projets à transmettre à David, Tanguy et Catherine)
- chaque projet peut être soutenu à la hauteur de 7000 euros maximum sur les 2 ans

Procédures de sélection et d'évaluation

Chaque dossier sera étudié par une commission incluant :

- des représentants du conseil de Fédération
- la direction de la FIL
- les animateurs des cinq thèmes

Le comité de direction validera les choix retenus.

A l'issue de la première année, nous demanderons aux porteurs de projets de transmettre au Comité de direction, une fiche de suivi synthétisant l'avancement du projet quant aux objectifs initiaux.

En cas d'écart important entre les objectifs du projet et la réalité de la première année, le comité de direction pourra saisir le porteur du projet et la commission pour décider de la poursuite ou non du projet.

A l'issue de la deuxième année, la commission demandera au porteur de projet un bilan financier et scientifique. Par ailleurs, il pourra être demandé au porteur de présenter les résultats du projet lors d'un séminaire de la FIL.



Appel Projets Transversaux 2018/2019

DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet

--

Type de projet (plate-forme, recherche, ...)

--

Laboratoires FIL concernés + Thèmes concernés

--

Porteur principal du projet (sauf circonstance très particulière, le porteur est un membre permanent)

Nom	Prénom	Laboratoire

Personnes impliquées (permanents, doctorants,...)

Nom	Prénom	Laboratoire

Durée du projet (1 an ou 2 ans) :

Justification de la demande et budget (2 pages maximum)

Objectifs scientifiques, ...
Pour le budget, préciser : gratifications, missions, équipement...

Critères d'évaluation qualitative et quantitative (½ page maximum)

(rapports de recherches, publications, livrables, logiciels, démonstrateur,...)

Impacts pour la FIL